Communiqué du conseil d'administration de l'ANCAV-TT

Pour le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux loisirs et au sport

Augmentons les salaires et les pensions, réduisons le temps de travail

Une bonne ordonnance

Depuis plusieurs années et quels que soient les gouvernements, nous assistons à une attaque en règle contre nos acquis individuels ou collectifs.

Après les lois Rebsamen, Macron 1, El Khomri du gouvernement Hollande et aujourd'hui les ordonnances, c'est la remise en cause de toutes les garanties collectives conquises au fil des années par les luttes et actions du mouvement ouvrier qui sont remises en cause.

L'universalité du contrat social Français, de son système de protection sociale est fondamentalement attaquée par les tenants du profit et de la finance.

Moins de pouvoir d'achat, toujours plus de précarité, le travail du dimanche, autant d'obstacles pour nous empêcher de profiter pleinement de notre temps libre.

La dégradation des conditions de travail, (salaire, temps de travail, formation, …) entraine de facto la dégradation des conditions de vie hors de l'entreprise, du service.

Dans le même temps, l'attaque contre les comités d'entreprise et organismes équivalents (COS, CASC, CIAS, …) qui contribuent par leurs actions à répondre aux besoins de leurs ressortissants, va porter un coup aux activités sociales et culturelles tant en nombre qu'en qualité.

C'est pourquoi, l'ANCAV-TT continue à revendiquer en lien avec le mouvement syndical un meilleur salaire pour toutes et tous, des pensions permettant de vivre dignement sa retraite, la réduction du temps de travail – 32 heures pour tous et partout – des formations de qualité et leur reconnaissance.

Face aux politiques libérales, c'est un autre choix de société que nous devons imposer.

Quand les ordonnances Macron entendent réduire à néant l'action des CE et CHSCT comme des DP, nous revendiquons plus de moyens pour ces derniers ainsi que la réduction des seuils d'effectifs, pour des droits égaux pour tous.

Nous voulons que les activités sociales et culturelles soient accessibles à tous les salariés quelle que soit leur entreprise (taille, lieu).

Quand gouvernement et patronat veulent réduire la présence syndicale dans les TPE-PME, l'ANCAV-TT comme outil au service de la CGT, agit pour renforcer le rôle et la place de l'organisation syndicale et cela pour tous les types d'entreprises.

Mais la politique du gouvernement, c'est aussi un mauvais coup porté au mouvement associatif et à l'économie sociale et solidaire par exemple :

- Réduire les moyens des collectivités territoriales, c'est leur imposer des choix budgétaires dont les associations de proximité seront les premières victimes par la réduction de leurs subventions,
- Supprimer les emplois aidés qui ont montré leur utilité, même si ces derniers ne sont pas la panacée contre le chômage, c'est aussi porter un mauvais coup à nombre d'associations qui en sont utilisatrices.

Oui, nous devons nous opposer à cette politique ultralibérale qui brade nos conquis et casse notre tissu industriel (Alstom, STX, GM&S, …).

L'ANCAV-TT appelle tous ses adhérents à se joindre aux mouvements de contestation dans les entreprises, les services et les territoires.

Nous en appelons à l'unité des organisations syndicales, car unis et rassemblés, nous serons plus forts pour nous opposer à la politique antisociale portée par le gouvernement au service du MEDEF.

Les activités sociales et culturelles sont étroitement dépendantes des conditions faites au monde du travail. Elles sont intimement liées à la démarche revendicative du mouvement syndical pour de meilleures conditions de vie et de travail.

Le tourisme social et solidaire dont nous sommes un des acteurs n'existerait pas sans l'action syndicale. C'est pourquoi, nous ne pouvons qu'être nous-mêmes, solidaires des luttes et des actions en cours.

Nous appelons tous ceux qui partagent nos valeurs, le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux loisirs et au sport, à s'inscrire dans le mouvement de mobilisation contre les ordonnances et pour de nouveaux droits.

Agir pour gagner, voilà notre objectif et c'est cela que nous voulons partager avec le plus grand nombre.

Montreuil le 04/10/2017